

Objet : Dossier Eglise et Patrimoine

Monsieur le Maire,

A la demande du Président de la République Emmanuel Macron en 2018, vous ne pouvez pas ne pas connaître en tant qu' élu, la **Mission Patrimoine en France** déployée par la **Fondation du Patrimoine** avec le soutien du **Ministère de la Culture**.

Reconduite en 2022, cette demande contribue à la **sauvegarde du patrimoine français dans toute sa diversité**.

Le **Collectif de Défense des Intérêts Communaux de Vaylats** est sensibilisé depuis longtemps au vu de **l'état des lieux très dégradé de la toiture de l'Eglise Saint Pierre ès Liens de Vaylats**. Cet état des lieux a été **réalisé il y a 9 ans**, en Septembre 2013. Vous étiez déjà concerné puisque élu au sein de cette municipalité.

Appartenant à tous les administrés de la commune, elle est donc placée sous **la responsabilité de la municipalité** et fait partie **du patrimoine local**.

Sur notre site [www.collectifledic.fr](http://www.collectifledic.fr) nous communiquons sur ce sujet et vous ne pouvez pas l'ignorer. Aucun retour, quel qu'il soit, de votre part. Oubli, peu d'intérêt, hors sujet... on ne sait pas. Non concerné peut-être ? Et pourtant vous devriez l'être. Mentionnée officiellement sur le portail de la Mairie avec son historique en commentaire, cette église fin XIXème appartient au patrimoine du village, au même titre que le Couvent ou le petit patrimoine bâti et naturel.

Nous devons aujourd'hui sensibiliser et informer nos lecteurs et les habitants de la commune de l'urgence de la situation. Les efforts de toutes et tous - y compris et surtout des parties responsables en l'occurrence vous et l'équipe municipale - sont nécessaires.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour échanger sur ce point.

*En toute transparence ce mail sera mis sur notre site*

Le Collectif DIC